

### **Cinq expulsions du plus grand campement du Calais en huit jours**

*Situé en face de l'hôpital de Calais, le lieu de vie "hospital" où près de 1 000 personnes survivent, fait l'objet d'un harcèlement quasi quotidien depuis une semaine. Aujourd'hui encore, une dizaine de vans de CRS ainsi que de nombreux agents censés nettoyer les lieux sont déployés sur le lieu de vie afin d'en expulser les habitants et de détruire affaires personnelles et installations précaires censées rendre la survie un peu moins pénible.*

Des opérations répétées qui précarisent toujours plus les habitants **Hier encore, une nouvelle opération d'expulsion a été menée sur ce lieu de vie de la zone du Virval.** Cette fois encore, aucun dispositif satisfaisant de mise à l'abri n'a été prévu : seul un minibus de l'AUDASSE était présent, sans identification claire indiquant une prise en charge vers les CAES. Aucune présence non plus de la Protection civile. En revanche, un important dispositif policier a été mobilisé : plus de 12 véhicules de CRS, la police aux frontières, plusieurs voitures de police nationale, ainsi qu'au moins trois camions de l'entreprise de nettoyage mandatée par l'État.

**Alors qu'une opération est en cours ce jour et que quatre autres ont eu lieu les 11, 12, 13 et 18 mai derniers, cela porte à cinq le nombre d'expulsions de ce lieu en seulement huit jours. Ce harcèlement quasi quotidien** ne produit qu'une chose : davantage de précarité pour les habitant-es du lieu de vie. Réveillés-es par des forces de l'ordre surarmées, délogés-es et laissés-es sans solution d'hébergement adaptée, les habitant-es se réinstallent après chaque intervention. **Mais elles retrouvent un lieu dévasté : tentes, couvertures et effets personnels sont pour la plupart saisis ou détruits, la terre retournée et les arbres coupés.**

Ce harcèlement ciblé, mené sans relâche depuis novembre 2025, s'illustre à chaque fois de la même manière : **aucun avertissement n'est donné aux personnes concernées avant l'intervention policière. Aucun diagnostic social n'a été réalisé en amont, en violation des obligations légales encadrant ce type d'expulsion.**

- Le droit au respect du domicile bafoué

**Début avril, des habitants s'étaient signalés, via leur avocat, auprès des autorités, pour être informés de toute procédure d'expulsion entamée par le propriétaire, faire valoir leurs droits et se défendre devant un juge. Malgré cela, aucune information ne leur a été transmise avant les opérations du mois de mai, en violation des obligations légales qui imposent d'informer des habitants identifiés qu'une demande d'expulsion a été formulée à leur encontre. Les autorités ont tout simplement ignoré leur déclaration de présence.**

À ce jour, malgré les demandes des associations et de l'avocat, aucune décision autorisant les expulsions menées depuis la semaine dernière ne nous a été communiquée.

**Cette succession d'expulsions démontre une nouvelle fois le manquement des autorités à leur devoir de protection envers les personnes exilées et l'inutilité de cet harcèlement. Loin de garantir des conditions de vie dignes, elles organisent, au contraire, leur précarisation.** Expulsé et détruire sans relâche ce lieu de vie, c'est priver des centaines de personnes d'un espace de repos, mais aussi d'un accès indispensable à l'aide et aux ressources du quotidien. Cela fait 10 ans que le gouvernement mène cette politique de harcèlement sans aucun effet : les

personnes se réinstalleront au même endroit ou juste un peu plus loin et devront tout reconstruire.

### **Signatures**

Human Rights Observers

Auberge des Migrants

### **Contact presse**

Human Rights observers :

+33 7 45 00 25 95

[communicationplaidoyer@humanrightsobservers.org](mailto:communicationplaidoyer@humanrightsobservers.org)